

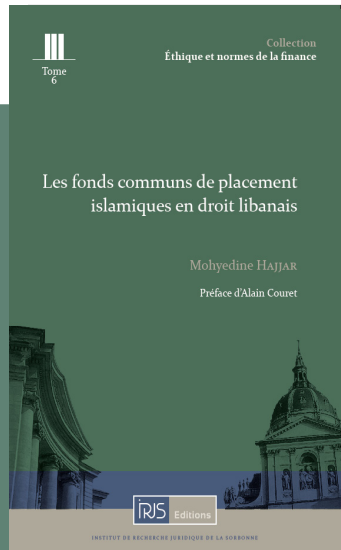
cefn



UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

CHAIR FOR ETHICS AND FINANCIAL NORMS

NOUVEAUTÉ



Collection Éthique et normes de la finance

Les fonds communs de placement islamiques en droit libanais

Mohyedine Hajjar

Préface d'Alain Couret

ISBN / 978-2-919211-74-6
Prix TTC : 42 euros

III
Tome
6

La tentative d'introduction de la finance islamique en droit civil nécessite une démarche analytique comparative entre droit musulman et droit civil. La gestion islamique introduit des contrats inconnus en droit civil : la *mudāraba* et la *wakāla*. Ces contrats de représentation s'opposent au régime général des fonds communs de placement (FCP) en marquant une divergence remarquable avec le régime du mandat en droit civil. L'admission de ces contrats nécessite un aménagement du régime des fonds communs de placement (FCP) reposant sur la création d'un comité de représentation des souscripteurs. La qualification du fonds en copropriété par le législateur libanais et français plaît bien à la doctrine islamique. L'analyse du régime de propriété et de copropriété prouve l'absence de divergences fondamentales entre le droit civil et le droit musulman. Cependant, le régime des fonds s'approche de la nature du patrimoine d'affectation d'après la doctrine civiliste. Cette qualification est inadmissible en droit musulman adoptant une théorie personnelle du patrimoine. Notre conceptualisation du régime d'une notion juridique de droit musulman dite de *Jiha* assure l'admission du patrimoine d'affectation et de la personnalité morale en droit musulman.

La gestion islamique renforce la gouvernance du fonds et impose des obligations supplémentaires au gestionnaire. Elle nécessite la présence des organes spécialisés dans le contrôle de la conformité de la gestion au droit musulman, ce qui dégage une structure propre au FCPIs (fonds communs de placement islamiques) inexistante dans la pratique. La gestion islamique aboutit à un « filtrage » des titres financiers. Une première analyse juridique du filtrage islamique élabore ainsi les fondements juridiques de ce filtrage.

Mots clés : Fonds communs de placement (FCP) ; Théorie de la propriété ; Fonds Islamiques ; Filtrage islamique ; Gestion collective ; Finance islamique ; Droit musulman ; Patrimoine d'affectation.

EN
VENTE

SUR LE SITE INTERNET
irjs.univ-paris.1/irjs-editions
 Paiement en ligne sécurisé

EN RETOURNANT
LE BON COMMANDE
(voir à la fin du document)

AUPRÈS DE VOTRE
LIBRAIRE HABITUEL

LIVRAISON

Personne à contacter :

Adresse de livraison :

N° de téléphone :

Courriel :

DATE :

FOURNISSEUR

IRJS Éditions
12, place de Panthéon
75231 Paris Cedex 05

Tél.: 01 44 07 77 82
Fax : 01 44 07 78 86

Site internet :
<http://irjs.univ-paris1.fr/irjs-editions/>

Mail : irjs-editions@univ-paris1.fr

Adresse de facturation :

ISBN	Titre de l'ouvrage	N° du Tome ou du Vol.	Observations	P.U	Montant HT
Frais de port offerts					
Total H.T					
T.V.A					
Réduction					
TOTAL T.T.C					


 Paiement par chèque à l'ordre :
Agent comptable de l'Université Paris 1